

ÉDITORIAL La sécurité, madame Hidalgo s'en moque !

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Si certains croyaient encore que madame Hidalgo se soucie de la sécurité des Parisiens, ses dernières décisions ont dû leur ouvrir les yeux ! A commencer par la transformation de l'ancienne DPP (direction de la prévention et de la protection) en DPSP : si le « S » rajouté signifie bien « sécurité », cela ne se traduit absolument pas dans les missions de cette nouvelle direction. La DPSP a en effet pour seul objectif la « *lutte contre les incivilités* », mais ne devra en aucun cas aider la police à lutter contre la délinquance de voie publique, de plus en plus envahissante.

Pire encore : le GPIS, chargé de la sécurisation des immeubles sociaux, est un organisme essentiel pour la tranquillité des Parisiens les plus modestes. En plus de la contribution des principaux bailleurs, le GPIS était jusqu'à présent subventionné par la mairie de Paris. Or la discussion du budget 2017 a permis d'apprendre que cette subvention passerait de 4,8 millions d'euros en 2016 à... 800 000 euros l'an

prochain, soit une baisse de 83 % ! Comme preuves de mépris et d'indifférence vis-à-vis de la sécurité, première des libertés, difficile de faire mieux...

Focus sur...**Le GPIS, la « police des HLM »**

Souvent appelé « *la police des HLM* », le Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance (GPIS) a pour mission d'assurer la sécurité et la tranquillité nocturnes dans les grands ensembles sociaux de la capitale. Créé en 2004 avec le soutien de la Ville de Paris, constitué en groupement d'intérêt économique (GIE), le GPIS rassemble aujourd'hui les 12 principaux bailleurs sociaux parisiens. Ses équipes sécurisent environ 75 000 logements répartis dans 11 arrondissements, et interviennent au moyen de patrouilles régulières ou sur appel direct des locataires. Souvent la cible des voyous dans les cités les plus « chaudes », les hommes du GPIS font preuve d'un sang-froid et d'un professionnalisme reconnus.

Depuis 2010, Claude Goasguen s'est battu pour que notre arrondissement soit inscrit dans le périmètre d'action du GPIS. Après de multiples courriers, interventions et vœux du Conseil d'arrondissement, nous avons obtenu gain de

cause : depuis l'été 2015, le GPIS sécurise la cité 183 boulevard Murat – 17 rue Fantin-Latour, et depuis 2016 l'îlot Gros-Boulainvilliers. Il est incontestable que son action, venant en complément de celles de la police et de la justice, explique pour beaucoup la nette amélioration ressentie par les locataires de ces immeubles (*cf. la lettre Sécurité n°66*). C'est pourquoi le véritable coup de poignard financier que vient de lui porter la maire de Paris (*lire l'éditorial ci-dessus*) ne peut que provoquer la colère et l'indignation des Parisiens, au premier rang desquels les habitants des logements sociaux.



Sang-froid et professionnalisme, marque du GPIS. (DR)

La police municipale parisienne n'est pas pour demain...



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Beaucoup d'élus parisiens espéraient que la nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) constituerait l'embryon d'une police municipale. Hélas ! Sa présentation officielle, le 7 décembre, n'a fait que justifier les craintes que nous émettions dès septembre : outre les anciennes attributions de la DPP (protection des bâtiments municipaux, prévention) et la surveillance des espaces verts, les 1900 agents de la DPSP auront pour tâche essentielle la lutte contre les incivilités (jets de mégots, déjections canines, etc.).

La maire de Paris n'en démord pas : pour elle, la sécurité est du ressort exclusif de la police nationale, et pas question de revendiquer la moindre responsabilité dans ce domaine. Pour preuve l'attitude de la majorité socialiste à l'Assemblée nationale lors des débats sur le statut de Paris : à la demande d'Anne Hidalgo, elle a repoussé les amendements du Sénat visant à créer enfin une police municipale parisienne. Sécurité ? Pas de ça chez nous !

En bref... En bref... En bref...

Centre d'hébergement. Saisi par Claude Goasguen à la suite des tentatives d'incendie nocturnes visant le centre d'hébergement de l'allée des Fortifications (*cf. les lettres Sécurité de novembre et décembre*), le Préfet de police, Michel Cadot, lui a précisé par courrier du 15 décembre que « *la préfecture de police a engagé un dispositif de sécurisation renforcée de rondes et patrouilles dynamiques dédiées* » afin de « *garantir la sécurité du site et de ses abords* ». Des mesures nécessaires car des tentatives de campements « sauvages » ont déjà été repérées à côté du centre.

Tentative de meurtre. Dimanche 18 décembre, en fin d'après-midi, un homme qui rentrait chez lui en scooter, boulevard Flandrin, était attendu par plusieurs individus qui ont ouvert le feu avant de prendre la fuite. Atteint de cinq balles, dont une dans la tête, la victime, Dominique G., a été hospitalisée dans un état très grave. D'après la police, il s'agit d'un individu « *très défavorablement connu des services pour des faits d'escroquerie* ».

183 Murat. A la suite de notre dossier du mois de décembre sur la porte de Saint-Cloud (*cf. la lettre Sécurité n°66*), l'association des locataires Murat/Fantin-Latour nous précise, même si les mesures prises ont permis « *d'inspirer aux habitants un sentiment de sérénité retrouvée* », que « *malgré ou suite aux expulsions, les résidents du hall E subissent des occupations et des dégradations de leur cage*

d'escalier par des groupes étrangers à l'immeuble » et que « *les personnes expulsées vivent toujours dans le quartier et leur leader est toujours très présent et très actif* ».

Scooters incendiés. Neuf scooters (un par incendie volontaire et huit par propagation) ont été détruits par les flammes rue Mesnil, dans la matinée du dimanche 18 décembre. Deux autres scooters et deux voitures ont été endommagés.

Cadavre mystérieux. Découvert le mardi 14 décembre dans la Seine par des promeneurs qui longeaient le Pont du Garigliano côté rive droite, le corps d'un homme de 50 à 60 ans, en état de décomposition avancée, n'a pu être identifié, l'inconnu n'ayant sur lui aucun papier.

Bagarre violente. Un groupe venu du 16^e s'est affronté à une bande du 15^e, le soir du mardi 20 décembre, rue de l'Amiral-Roussin. Au cours de la bagarre qui a opposé une trentaine de jeunes armés de bâtons et de couteaux, un des individus a eu un poumon perforé et un autre a été victime d'un traumatisme crânien.

16, la lettre d'information *sécurité* du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e
Numéro 67 / janvier 2017

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**